

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2011

Le quatorze Novembre deux mille onze, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Fabrice MICHELET Maire.

ETAIENT PRESENTS: M. Fabrice MICHELET Maire, Mme Sylvie MAGNAIN Adjoint, M. Joël PROUST Adjoint, M. Guillaume GENDRAUX Adjoint, Mme Sylvie COUTEAU Adjoint, M. Patrick COIRAULT, M. Michel GORNARD, Mme Dominique COIRIER, , Mme Marie-Noëlle AIMARD, Mme Marie-Claire RAGOT, M. Arthur JONES.

ETAIENT ABSENTS: Mme Valérie INGLIN Adjoint, M. Loïc RANCHERE, M. Christian GRIPPON, Mme Odile BOSSERT, Mme Martine GENDRAUX ainsi que M. Philippe FAUCON qui ont respectivement donné pouvoir pour voter en leurs lieu et place à Mme Sylvie COUTEAU, Mme Marie-Claire RAGOT, M. Guillaume GENDRAUX, Mme Sylvie MAGNAIN, M. Michel GORNARD et M. Fabrice MICHELET.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Guillaume GENDRAUX

Après avoir accueilli les élus dans l'ancien secrétariat devenu après rénovation faite par les agents communaux, la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie et donc accessible aux PMR, Monsieur le Maire remercie Monsieur Luc Denis Vice Président de la Communauté de Communes du Cœur du Poitou venu présenter en cette qualité, le rapport d'activités de 2010 de la CdC.

Après acceptation du compte rendu de la séance du 24 Octobre, le Conseil Municipal délibère comme suit :

RAPPORT D'ACTIVITES 2010 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CŒUR DU POITOU

Comme chaque année, le président ou un vice-président de la communauté vient présenter le rapport d'activité de l'année précédente. Cette année, c'est Luc Denis, vice-président et maire de Hanc, qui est présent. Il commente donc l'activité de l'année 2010 et donne l'évolution de certains projets sur 2011 qui seront développés au moment du bilan 2011 :

Développement économique :

Validation du projet d'une carrière pour les Ecuries du Breuil
9 bourses « désir d'entreprendre »
Dépôt du dossier PER

Aménagement du territoire

Acceptation des zones « centre » et « est » de la ZDE (Zone de développement Eolien)

Construction, Aménagement, Entretien et gestion d'équipements et actions scolaires d'intérêt communautaire

Fermeture d'une classe à Sauzé Vaussais

847 élèves / 39 classes

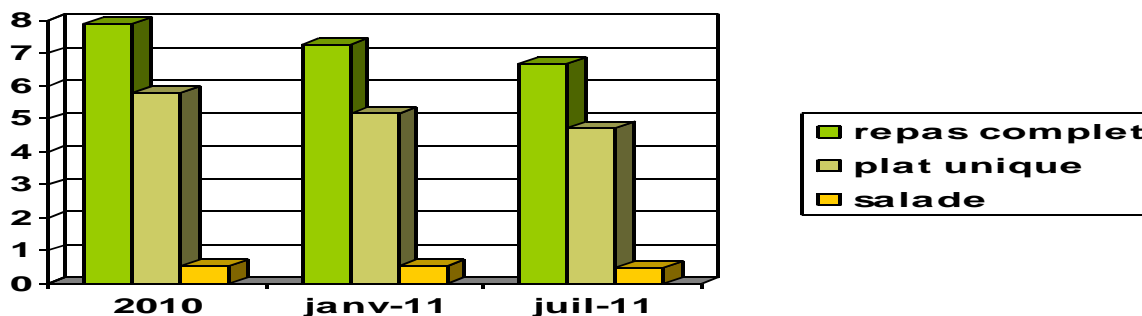
Mise en place d'une commande groupée des fournitures scolaires de base

Lancement d'une étude pour le devenir de nos écoles (aspect démographique, patrimonial, sociologique...)

Travaux de huisseries Couture, Piuossay, maternelle Chef (fin de la 2ème tranche)

Commission santé et solidarité

Diminution du prix des tarifs du portage de repas



Nouveau véhicule

Étude pour la réhabilitation des logements jeunes de « Toits etc... » de Chef-Boutonne

Commission Communication

Mise en place du site internet

Mise en place d'un journal interne « Proximité » à destination des élus et agents du territoire

Commission Patrimoine – Habitat

Réflexion pour la mise en place d'un programme habitat sur notre territoire

Projets de réhabilitations des gymnases

Validation du PIG Habitat et engagement financier : 128 700 € de travaux pour la précarité énergétique, l'habitat indigne et l'autonomie.

La CdC travaille pour les ménages modestes et le CG79 dans le même temps pour les ménages très modestes.

Compétence Assainissement

Travaux à Chef-Boutonne 181 663 € HT

Rue de la laiterie

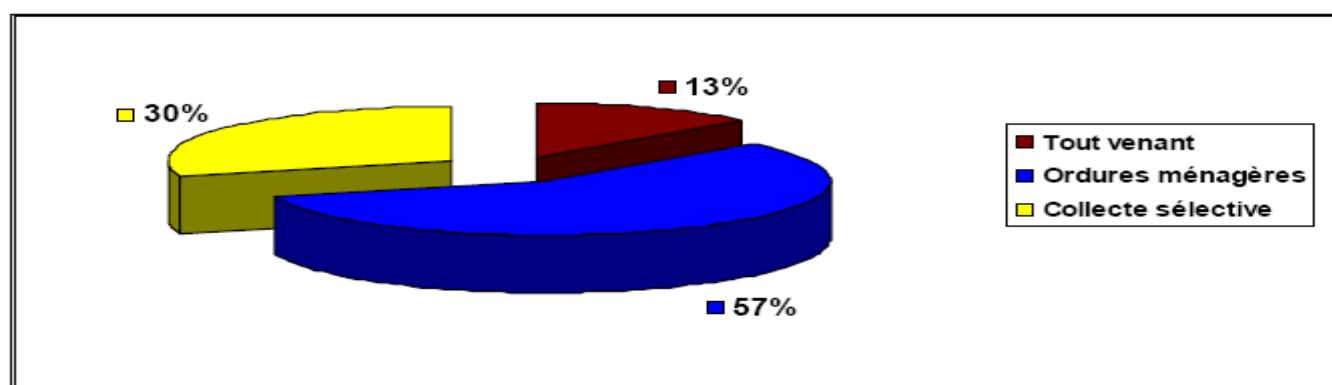
Avenue de l'hôtel de ville et des écoles

Travaux à Sauzé-Vaussais 138 764 € HT

Rue de Saulnière

Lancement des études sur les stations d'épuration de Sauzé-Vaussais et Chef- Boutonne

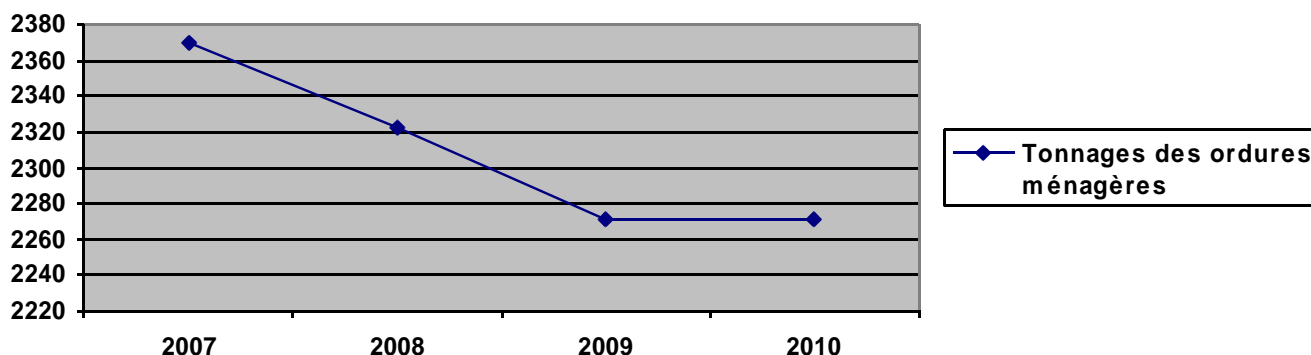
Gestion des déchets



Répartition des tonnages collectés OMR, Tout Venant et CS en 2010

Les ordures ménagères

Année	2007	2008	2009	2010
Tonnages	2 370	2 323	2 271	2 271



Emballages, verre et papier

Année Tonnage collecté	2007	2008	2009	2010
emballages	169	175	212	220
verre	587	585	577	527
papier	321	316	263	314

Développement durable

Mise en place d'un approvisionnement en circuits courts dans les cantines pour certains aliments

Finances (budget général)

Maintien des taux des taxes

Les produits :

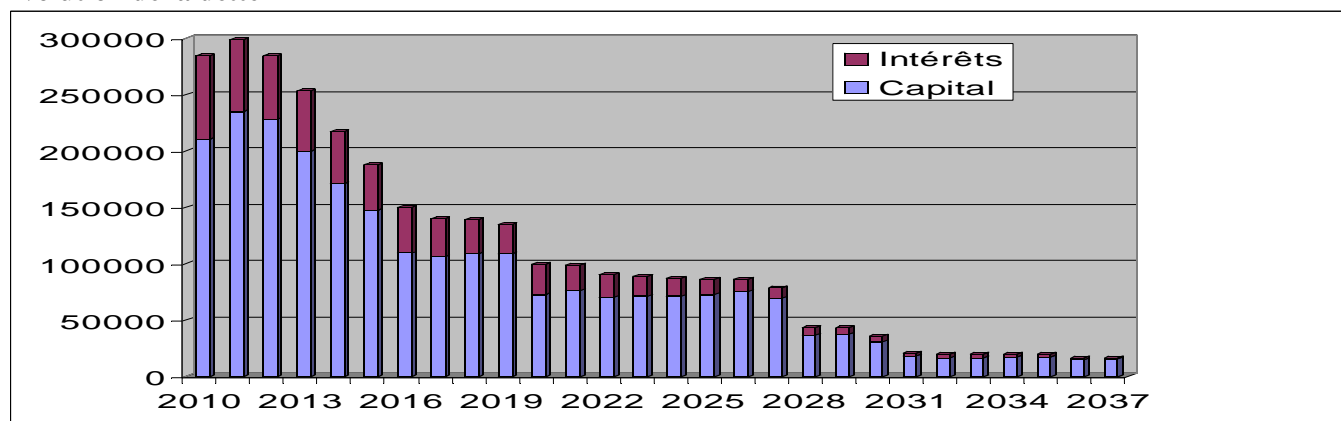
- Produits des services : 7 %
- Produit fiscal : 70 %
- Dotations : 13 %
- Autres produits : 10 %

Les charges :

- Charges à caractère général : 25 %
- Charges de personnel : 42 %
- Services extérieurs : 25 %
- Charges financières : 1 %
- Charges exceptionnelles : 2 %
- Amortissements : 5 %

Puis les graphiques de la capacité d'autofinancement, de la dette, des dotations de fonctionnement et d'investissements sont commentés.

Evolution de la dette



Réforme territoriale

Rappel de la volonté de l'Etat, de la réflexion des élus du territoire qui se poursuit.

Il est précisé que la difficulté à faire évoluer ce dossier est liée davantage aux compétences assurées par les diverses structures du Pays Mellois qu'au territoire lui-même.

Monsieur Luc Denis répond aux diverses questions des élus et quitte l'assemblée à 21 heures 50

SERVICES DES EAUX

REPORT DE LA DATE D'ECHEANCE DU CONTRAT DE CONCESSION AVEC VEOLIA

Monsieur le Maire rappelle aux élus que la date de fin du contrat de concession avec Véolia est le 31 décembre 2014.

Considérant que cette date correspond avec l'année des élections municipales Monsieur le Maire propose le report de la date d'échéance d'un an pour ne pas imposer un choix à la nouvelle équipe municipale qui sera élue. En effet, selon la formule choisie, il est nécessaire de lancer une étude préparatoire au moins 9 mois avant l'échéance.

En effet, 3 hypothèses sont possibles à cette échéance : contrat avec un concessionnaire, adhésion au Syndicat 4B pour la distribution de l'eau (en plus de la production) ou retour en régie municipale.

La discussion s'engage sur ces diverses options, certains élus évoquent notamment les situations très divergentes des collectivités qui seront candidates pour adhérer au syndicat 4B, certaines n'ayant réalisé aucuns travaux de renouvellement ou d'entretien de réseau depuis des années.

Monsieur Gornard Vice-Président du Syndicat 4B évoque par ailleurs, la volonté à terme de n'avoir que quelques distributeurs d'eau sur le territoire départemental.

Monsieur le Maire évoque les impacts financiers que cela induirait en 2015, sur les 175 000 € perçus par Véolia, 120 000 € sont consacrés à la gestion du service, 20 000 € des 55 000 € restants pourraient être utilisés pour financer le remplacement des derniers compteurs plomb recensés sur le réseau dont il a été question lors de la précédente séance et les 35 000 € constitueraient une provision pour travaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, sollicite le report du contrat de concession avec Véolia jusqu'au 31.12.2015, report pour lequel l'ARS Agence Régionale de la Santé et la Direction Départementale des Territoires des Deux-Sèvres ont donné leur accord de principe.

ETUDE DE VERDI INGENIERIE- DIAGNOSTIC DE SURVEILLANCE DE LA QUALITE DES EAUX

Monsieur le Maire insiste sur la mise en exergue faite par Verdi quant à la responsabilité des personnes responsables de la production et de la distribution des eaux (P.R.P.D.E) que représente le Maire dans chaque commune. C'est bel et bien lui qui est responsable devant les utilisateurs, avant même VEOLIA pour ce qui concerne la commune de Chef-Boutonne. Il ressort du diagnostic de l'unité de gestion de l'eau (U.G.E) de la collectivité que les lois ont été globalement respectées. L'ARS commentera plus précisément ces points lors d'une rencontre le 17 novembre, à laquelle Monsieur le Maire invite les élus à participer.

Seules quelques obligations pourraient être ajoutées dans l'avenant de prolongation du contrat à signer avec Véolia tel que précisé ci-dessus. Le projet d'avenant sera soumis à l'avis de l'ARS.

Après acceptation des points à remédier concernant notamment la gestion d'abonnés du territoire géré par une autre UGE (Abonnés de Péchiot et de Buffevent), la nécessité d'une relation plus soutenue avec le concessionnaire, la réalisation d'analyses sur les écarts, l'établissement d'un rapport annuel par la collectivité, un arrêté préfectoral confirmera ces obligations applicables à compter du 01 janvier 2013.

FINANCEMENT DE LA MISE EN PLACE DE CHAMBRES DE COMPTAGE

Monsieur le Maire rappelle que la décision a été prise lors de la séance précédente et qu'il avait été convenu d'en préciser les modalités de financement des 21 000 € HT consacrés à l'installation des chambres de comptage au moment du vote du tarif de l'eau.

Sur proposition de la commission qui a analysé les offres de prêt reçues, le Conseil Municipal retient l'offre de la Caisse d'Epargne selon les conditions suivantes :

Montant 21 000 € - Amortissement constant (pour tenir compte de la durée de l'amortissement) - Durée 5 ans - Taux fixe 3.46% - Commission d'engagement : 120 € - Dédouage des fonds prévu sur 2012 (sur le même exercice que le paiement des travaux)

TARIFS DE L'EAU 2012

La commission « Finances » a examiné les simulations de bilan d'année 2011 et de projet de budget 2012. Elle propose aux élus qui entérinent cette proposition

- le maintien du prix de l'abonnement et
- un tarif au m³ de 0.48 € (il était en 2011 à 0.44€) pour tenir compte dès 2012 (afin de lisser l'augmentation sur 2 ans) de l'intégration de l'échéance de ce prêt due à compter de 2013.

Simulation de facture pour une consommation de 120 m3

	Volume	prix au m3 au 01/01/12	montant au 01/01/09	montant au 01/01/10	montant au 01/01/11	montant au 01/01/12	évolution
part VEOLIA			150,60 €	152,80 €	155,97 €	159,09 €	2,00%
abonnement			43,56 €	44,20 €	45,10 €	46,00 €	2,00%
consommation	120	0,9239 €	107,04 €	108,60 €	110,87 €	113,09 €	2,00%
part COLLECTIVITE			83,60 €	85,40 €	87,80 €	92,60 €	5,47%
abonnement			35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €	0,00%
consommation	120	0,480 €	48,60 €	50,40 €	52,80 €	57,60 €	9,09%
Taxes	120	0,403 €	48,12 €	48,36 €	48,36 €	49,33 €	2,00%
TOTAL EAU HT			282,32 €	286,56 €	292,13 €	301,01 €	3,04%
TOTAL EAU TTC			297,85 €	302,32 €	308,20 €	317,57 €	3,04%
Abonnement Assainissemnt CdC		32,20 €	32,60 €	33,20 €	33,90 €	34,90 €	2,95%
Part variable assainissement	120	1,40 €	134,40 €	14,40 €	157,20 €	168,00 €	6,87%
total assainissement HT			167,00 €	179,60 €	191,10 €	202,90 €	6,17%
Total assainissement TTC			176,19 €	189,48 €	201,61 €	214,06 €	6,17%
total facture TTC			474,03 €	491,80 €	509,81 €	531,63 €	21,82 €
Evolution globale eau +asst pour une facture de 120 m3							4,44%

PROGRAMME D'ÉCLAIRAGE PUBLIC 2011

Le programme d'éclairage public retenu par la commission « Travaux – Infrastructures » et par la commission « Finances » concernant la rue de Pellevoisin (extension de l'éclairage public) et la Place du Petit Maure (mise en place d'une lanterne sur la façade de l'espace Voltonia) est confié à la SARL Delaire pour un montant de 11 378.75 € TTC.

Madame Couteau souligne l'absence d'éclairage sur une zone Rue du Vieux Limort, Rue du Marchioux.

CONTRAT DE CREDIT BAIL DUCROS – LEVEE D'OPTION

Monsieur et Madame Michel DUCROS ayant désiré, pour les besoins de leur activité, disposer de l'immeuble plus amplement désigné ci-après, sans en assumer dans l'immédiat, la propriété, a sollicité le concours de la commune de CHEF-BOUTONNE pour le financement de cette opération dans le cadre d'un contrat de crédit-bail.

Cette opération a été conclue entre les parties aux termes d'un contrat de crédit-bail signé le 11 juillet 1992, consenti et accepté pour une durée de 15 années entières et consécutives qui ont commencé à courir rétroactivement du 1^{er} septembre 1991 pour se terminer le 31 août 2006.

Le montant du loyer versé correspond aux échéances du prêt contracté par la commune au titre de cette partie de la Résidence Gontier, adapté à la baisse et en durée prorogée jusqu'au 01 décembre 2011, par avenants suite aux renégociations du prêt.

La réalisation de la vente et le transfert de la propriété consécutif ont été sollicités par Monsieur et Madame DUCROS selon les conditions prévues au contrat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- a pris acte de la levée d'option et de la demande de résiliation du contrat de crédit-bail et
- donne son accord pour procéder à la vente, suivant acte à recevoir par Maître Maxime PRESTAT, notaire à CHEF BOUTONNE, au profit de Monsieur et Madame Michel DUCROS au prix de l'Euro Symbolique

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Sylvie MAGNAIN Adjoint responsable de la Commission « Vie Sociale – Solidarité » indique que le Centre Communal d'Action Sociale se réunira le 15 Décembre prochain. Le repas de fin d'année avec les résidents et leur famille respective aura lieu ce même jour.

Sylvie COUTEAU Adjoint responsable de la Commission « Animation de la vie locale – Culture Jeunesse » indique que la commission se réunira prochainement pour revoir le règlement des subventions aux associations et l'organisation du Challenge Cyclo de 2012. Elle annonce ensuite l'agenda des manifestations du mois.

Joël PROUST Adjoint responsable de la Commission « Infrastructures – Travaux – Voirie » fait état des travaux en cours. Il souligne la qualité du travail de rénovation fait en régie, de l'ancien secrétariat devenu salle de réunion pour faciliter l'accueil des PMR et indique que les agents vont maintenant se consacrer à la réfection d'un appartement de la Résidence Gontier et des anciens ateliers derrière la mairie pour l'accueil des associations caritatives.

Par ailleurs, il indique qu'une nouvelle campagne de lutte contre les ragondins est lancée et invite toutes les personnes intéressées à se manifester auprès du secrétariat de la mairie pour son organisation avec le concours du Syndicat Mixte du Bassin de la Boutonne (S.M.B.B)

L'ordre du jour étant épuisé, les rapports des commissions présentés, Monsieur le Maire évoque quelques informations diverses avant de clore la séance à 23 heures 20 :

- Madame Marie Noëlle AIMARD informe d'une nuisance sonore dans la grande salle du centre culturel. L'origine en sera recherchée dès le lendemain.

- Monsieur le Maire annonce que la commune a été primée au niveau départemental et régional dans le cadre des Villes Fleuries. Elle a ainsi respectivement obtenu le 2^{ème} prix départemental de sa catégorie (liée à la strate de population) et une fleur au niveau régional. La mise en valeur du patrimoine par le fleurissement, la prise en compte du développement durable et sa gestion de l'eau pour l'arrosage ont été soulignées et encouragées.

Monsieur le Maire remercie chaleureusement

- les élus pour leurs décisions en matière d'amélioration du cadre de vie et plus particulièrement le travail de la commission encadrée successivement par Odile BOSSERT et Guillaume GENDRAUX,

- l'intégralité des services communaux qui oeuvrent quotidiennement pour parvenir à une telle reconnaissance,

- la population pour sa compréhension, car la politique de non utilisation de produits phytosanitaires n'est toujours pas facile à accepter, et pour son implication notamment dans le cadre du concours communal des maisons fleuries.

- Réunion publique le 15 novembre 2011 pour la présentation d'un 2^{ème} plan de circulation à compter du 07 décembre 2011. En effet, les conclusions du 1^{er} essai ont été analysées et ce nouvel essai devrait permettre un bon compromis entre les obligations et les résultats escomptés en matière de circulation sur l'ensemble du centre bourg.

- Sollicité par les pompiers, la municipalité après avoir évoqué diverses hypothèses, accepte de mettre la salle Henri Bouvard du Centre Culturel à leur disposition pour y aménager temporairement une salle de sport (altères, banc de musculation...)

- Monsieur le Maire indique qu'il a pris des sanctions de 1^{er} groupe à l'encontre de deux agents suite à une altercation. L'un et l'autre ont été reçus et la sérénité est retrouvée au sein du service.

- Le repas de fin d'année auquel agents actifs et retraités et les élus sont conviés aura lieu le 16 décembre 2011 à la ferme du château.

- La prochaine réunion du Conseil Municipal est programmée le 19 décembre 2011.

- Madame Sylvie Couteau annonce que le Conseil Municipal de Jeunes se réunira le 16 Novembre 2011.

- Monsieur Arthur Jones conseille de mettre une musique de fond pour permettre aux personnes présentes aux cérémonies commémoratives, au monument aux morts, de chanter, la Marseillaise.

- Monsieur Patrick Coirault demande à quelle date les associations caritatives pourront disposer des locaux en cours d'aménagement. Monsieur le Maire indique qu'elles ont été invitées récemment à une réunion de concertation au cours de laquelle la date de mise à disposition a été programmée en Février 2012.

- Le programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD) que le Conseil Municipal avait soutenu suite à l'interpellation de Madame Delphine Batho soucieuse de la menace qui pesait sur l'action des associations en charge de l'aide alimentaire, est reconduit pour 2 ans.

Ainsi délibéré le 14 Novembre 2011, en mairie de Chef-Boutonne.

Le Maire, Fabrice MICHELET